

ERASME : Ensemble de Restauration et d'Aide à la Sauvegarde de la Mémoire Ecrite

une équipe

Sous la responsabilité d'un conservateur, 4 restaurateurs d'Etat s'appliquent à rendre aux ouvrages précieux une nouvelle vie. Ils leur permettent ainsi de continuer à délivrer leur témoignage historique.



des missions

L'atelier ERASME ne s'adresse pas aux particuliers. Il travaille exclusivement à la restauration des collections publiques :

- > Bibliothèque de Toulouse
- > Bibliothèques publiques
- > Bibliothèques universitaires de France.



L'intervention d'ERASME porte tout aussi bien sur :

- > des manuscrits médiévaux ou modernes
- > des incunables
- > des reliures anciennes
- > des estampes
- > des cartes
- > des plans

des principes de conservation

- > établir un dossier de restauration décrivant l'état de l'ouvrage avant intervention, le projet de restauration détaillé et, les opérations effectuées
- > privilégier une intervention minimale
- > s'assurer de la réversibilité des opérations
- > veiller à la compatibilité des matériaux de restauration avec ceux d'origine et la fiabilité dans le temps

des préalables

Vous êtes responsable d'une bibliothèque et vous souhaitez confier à l'atelier des ouvrages à restaurer : faites-en la demande de principe au Conseil National Scientifique du Patrimoine (CNSP)

- > pour des documents d'Etat, l'avis du CNSP est obligatoire avant toute restauration, qu'elle soit confiée à un atelier public ou privé
- > pour des documents appartenant à une collectivité, l'avis du CNSP est souhaitable pour éviter toute erreur qui pourrait nuire gravement au document lui-même.

*Secrétariat du Conseil National Scientifique du Patrimoine :
Direction du Livre et de la Lecture – Bureau du Patrimoine-
180, rue de Rivoli - 75001 Paris
Tél. 01.40.15.74.57*

- > un contact :

*ERASME
1 bis avenue du Château d'Eau - 31300 Toulouse
Tél. 05.61.22.28.97*